



2e dessous : plancher du 1er dessous, montrant rues et costières (fentes permettant le passage des châssis).

IVR26_20222100654NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation